

80 Enfin s'il se glissait des inexactitudes dans les propos tenus ce soir, les représentants de l'arrondissement pourraient user du droit de rectification. Je leur en donnerai la possibilité à la fin de la séance. Il s'agit bien sûr de rectifier un fait ou une donnée objective, non pas d'émettre un commentaire ou un avis.

85 Alors donc, j'invite maintenant notre premier participant inscrit, monsieur Nicholas Armand Gagnon au nom du Comité Citoyen Faubourg Contrecoeur.

Monsieur Gagnon, bonsoir. On va s'assurer de bien vous entendre. Et je vous rappelle donc que le mémoire que vous nous avez transmis, Madame Casara et moi, on en a pris connaissance.

90

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

O.K.

95

LE PRÉSIDENT :

On a droit à une présentation visuelle.

100

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

Avec les points.

105

LE PRÉSIDENT :

Voilà.

110

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

C'est bon.

115

Donc, je me nomme Nickolas Armand Gagnon du Comité citoyen du Faubourg Contrecoeur. Je vous présente le mémoire du Comité rédigé par moi-même avec la collaboration de madame Annie St-Amand et madame Véronique Bergeron.

120

Nous sommes un regroupement de citoyens dynamiques et engagés qui participent activement au développement du quartier Faubourg Contrecoeur tant sur les plans social qu'économique.

Nous jouons aussi un rôle dans la promotion de la sécurité des citoyens du secteur.

125

Tous les thèmes que nous présenterons sont liés à l'environnement et la mobilité durable.

130

Puisque notre quartier est situé près des raffineries de Montréal-Est, aux abords de la carrière Lafarge et dans l'un des secteurs où le parc automobiles est l'un des plus importants de l'Île de Montréal et de l'arrondissement, nous devons faire des efforts pour contrer les effets négatifs produits par tous ces facteurs.

135

Nous croyons que le développement du Faubourg Contrecoeur et sa partie commerciale pourrait devenir un véritable laboratoire et un exemple inspirant pour le reste de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et la Ville de Montréal en ce qui a trait au respect de l'environnement en milieu urbain et à l'intégration des transports actifs et durables.

140

Dans la poursuite de cet objectif, nous proposons trois modifications à inclure au règlement d'urbanisme de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Et enfin, nous concluons par deux interrogations sur le nouveau règlement proposé par la Ville.

145

Première proposition — Nous proposons que tous les bâtiments de la zone commerciale aient l'obligation d'avoir des toits verts, que ce soit des graminées, des vivaces, des légumes ou des fruits.

150

Nous sommes conscients de l'augmentation des coûts associés à une telle mesure mais nous sommes d'avis que des toits dits blancs ne suffisent pas pour contrer les îlots de chaleur et la chaleur anthropique en raison de la proximité des activités industrielles de la Carrière Lafarge et des raffineries.

155

De plus, les végétaux sur les toits agissent comme un écran protecteur en fixant les poussières et les divers polluants atmosphériques provenant de la carrière et des raffineries.

Bien que leurs coûts soient plus élevés au départ, ceci ne devrait pas être un argument pour refuser ce type de mesure puisqu'elle contribue à la durabilité des toits et à une économie importante d'énergie.

160 En effet, tel que mentionné dans le document « Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbain » de la Santé publique du Québec, les toits verts contribuent à une augmentation de l'isolation thermique en hiver mais aussi en été et offre une meilleure durée de vie aux toits du fait que la toiture végétale protège des intempéries, de l'exposition au rayon UV et des variations importantes de température autant de facteurs qui entraînent la dégradation des toits.

165 Sur cette carte, on remarque la chaleur urbaine chaud à très chaud au niveau de la Carrière Lafarge et des raffineries de Montréal-Est. Mais aussi il est très intéressant d'observer le phénomène des îlots de chaleur sur les bâtiments résidentiels du Faubourg Contrecoeur pourtant tous munis de toits blancs.

170 On observe qu'au niveau du Parc Carlos-d'Alcantara, couvert de verdure, le phénomène d'îlot de chaleur est inexistant sauf dans la partie asphaltée près du chalet du parc.

175 Deuxième proposition — Nous proposons que le stationnement de la zone commerciale soit conforme à la norme « stationnement écoresponsable » du Conseil régional en environnement de Montréal.

Cette norme s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la conception écologique et à la gestion innovante du stationnement. L'attestation est gratuite et offerte aux propriétaires et gestionnaires de terrains en développement et de stationnements à réaménager sur la base de l'expertise du CRÉ Montréal et suivant les critères établis avec un comité d'experts.

180 L'accompagnement offert par le CRÉ Montréal permet aux propriétaires et gestionnaires d'immeubles de s'inscrire à l'avant-garde des tendances en aménagement et gestion des stationnements.

185 Un tel stationnement sert à contrer les îlots de chaleur grâce aux caractéristiques suivantes : un bitume avec un indice de réflectance plus élevé, une couverture végétale accrue et des aires de bio-rétention pour traiter sur place les eaux de pluies.

190 Troisième proposition — Nous proposons que la station-service prévue au coin des rues Sherbrooke et Contrecoeur desservent non seulement des véhicules à essence mais aussi des véhicules électriques.

195 Nous ne parlons pas ici de bornes à 200 Volts qui imposent un délai de huit heures pour recharger un véhicule électrique mais plutôt des bornes de 400 Volts qui offrent une pleine charge dans un délai rapide de 30 à 60 minutes et ceci pour une modique somme qui varie entre 5\$ et 10\$.

200 Ce type d'installation est généralement issu d'un projet coopérative entre un commerçant et Hydro-Québec. La société d'état achète la borne, le commerçant l'installe et les deux se partagent les revenus en parts égales.

205 Ce service pourrait non seulement desservir les clients de la zone commerciale et les gens de passage, mais nous croyons que les premiers utilisateurs seraient sans aucun doute les résidents du Faubourg Contrecoeur.

De nombreux résidents aimeraient effectuer un virage vert et acquérir une voiture électrique mais les infrastructures électriques n'ont pas été prévues ainsi dans les phases de construction résidentielle du quartier.

210 Après coup, installer une borne électrique dans une aire commune d'une coopérative d'habitation ou dans un espace de stationnement extérieur en copropriété est passablement compliqué. C'est la raison pour laquelle nous croyons que deux bornes de 400 Volts seraient un atout pour les résidents du Faubourg Contrecoeur, pour la notoriété de l'arrondissement et pour la promotion de l'électrification des transports promue par Québec.

215 Première interrogation — Lors de la consultation, les intervenants de la Ville de Montréal ont fait une présentation PowerPoint sur la diapositive numéro 15, il est écrit : « Ajout aux critères d'évaluation d'un PIA pour les secteurs G et G-1, secteur commercial des critères relatifs ». Nous voyons encerclé que, on parle d'aménagement des stationnements pour vélos. Aucune question n'a été posée lors de la consultation et on se demande c'est quoi qu'ils veulent changer dans l'aménagement pour les vélos?

220 Nous, on est pour la mobilité durable, on est pour le transport actif, donc on ne veut pas que ces critères-là soient diminués, on voudrait même qu'ils soient bonifiés.

225 Deuxième interrogation — Lors de la présentation du 13 septembre 2017, moi, Nickolas Armand Gagnon, membre actif du Comité Citoyen, j'ai posé une question sur la réglementation concernant le nombre d'arbres devant être plantés au mètre carré; on m'a répondu que le ratio serait le même.

230 Notre questionnement est basé sur le fait que le Comité Jacques-Viger dans son avis du 3 mars 2017 intitulé « Modification du règlement 07-017 Faubourg Contrecoeur » a émis des réserves. Une de ces réserves était que le ratio d'arbres passerait de 1 par 150 mètres carrés à 1 par 200 mètres carrés. Nous aimerions que les représentants de la Ville nous donnent le ratio d'arbres qui devront être plantés dans le Faubourg Contrecoeur parce que si on regarde ça, le ratio d'arbres baisserait puis c'est pas ce qu'on veut. Est-ce que la Ville a changé d'idée suite aux représentations du Comité Jacques-Viger? On aimerait le savoir.

235

240 Donc en terminant, nous remercions tous ceux qui ont permis la tenue de cette consultation
et nous espérons que tous les intervenants au dossier partageront avec nous notre vision
progressiste pour un quartier moderne et exemplaire.

Merci.

245 **LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous Monsieur Gagnon.

250 Avant de vous poser des questions, peut-être deux remarques. Concernant les deux
interrogations que finalement vous ré-adressées à la Ville, il aurait été intéressant qu'on les reçoive
dans les jours qui ont suivi la première partie.

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

255 Oui.

LE PRÉSIDENT :

260 À ce moment-là.

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

265 Oui.

LE PRÉSIDENT :

270 On aurait pu les acheminer.

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

275 Oui.

LE PRÉSIDENT :

280

De toute évidence, ce soir même, elles sont acheminées et on les fera suivre, sauf que je ne demanderai pas aux représentants de la Ville de répondre ce soir.

285

Par contre, la Ville aura à répondre par écrit le plus tôt possible après la fin de l'audience et puis nous, comme on est quand même, même si on fait diligence, on sera pas avant quelques semaines dans la rédaction du rapport, on pourra y voir à ce moment-là.

**M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:**

290

Merci.

LE PRÉSIDENT :

295

Deuxièmement, j'aimerais vous rappeler que le mandat du Comité Jacques-Viger, comme celui de l'Office de la consultation publique, c'est de donner des avis à titre consultatif. Bon. Vous me direz, on a autant que possible la compétence professionnelle et l'expérience pour donner des avis, mesurer et bien analyser.

300

En tout cas, il en reste pas moins, que le droit et la prérogative fondamentale de prendre une décision appartiennent aux élus. Alors, c'est juste pour dire que dans le fond de part et d'autres, les élus recevront et utiliseront autant que possible à bon escient les avis qui leur viendront à la fois du Comité Jacques-Viger et de nous.

305

Je vous ramène maintenant à la substance de votre mémoire.

**M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:**

310

Oui.

LE PRÉSIDENT :

315

Moi, je pense que c'est la chose la plus importante. Je pense à deux choses là. Vous avez parlé du traitement des toits puis vous avez parlé du traitement des stationnements. Est-ce qu'il y a, à Montréal, des lieux qui à votre connaissance commencent à présenter ou constituent des points de repère, des exemples intéressants dans ce cas-ci?

320

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

Le nouveau garage de la STM dans l'ouest de l'île, je crois que c'est dans le coin de métro Vendôme mais je ne suis pas sûr, c'est un exemple du CRÉ Montréal pour les stationnements et la rétention d'eau de pluie et c'est un stationnement.

325

Je ne sais pas si c'est écoresponsable, je ne sais pas s'ils ont été jusqu'au bout mais ils ont fait l'exercice et c'est un exemple pour le CRÉ Montréal.

330

LE PRÉSIDENT :

Donc, je comprends que votre attente, c'est que dans la mesure où il s'agira de nouveaux stationnements ou encore de nouveaux édifices avec des surfaces de toit de grandes dimensions que vous le voyez comme une occasion en somme d'incorporer ces pratiques-là?

335

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

Exact. Le stationnement de la STM n'a pas un toit vert. On comprend que IGA s'est déjà prononcé qu'ils veulent un toit vert sur le IGA.

340

LE PRÉSIDENT :

Oui.

345

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

Mais nous croyons que ça devrait être tous les toits de la zone commerciale. On aurait aimé que ça soit aussi pour la partie institutionnelle.

350

LE PRÉSIDENT :

Oui.

355

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

360

Mais je crois que les permis sont déjà donnés pour la partie institutionnelle, je ne suis pas sûr. Il y a déjà eu des choses donc c'est pour ça, on parle seulement de la partie commerciale.

LE PRÉSIDENT :

365

D'accord.

Avant de - parce que je ne veux pas vous laisser aller non plus avec vos interrogations sans vous demander à vous ce que vous en pensez quand vous parlez d'aménagement de stationnement pour vélos?

370

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

375

Oui.

LE PRÉSIDENT :

380

Quelles sont vos attentes?

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

385

Qu'il y ait au moins un 10% de stationnement dédié aux vélos et que ceux-ci soient accessibles et sécuritaires. Donc, on parle de...

LE PRÉSIDENT :

390

Localisé à quel endroit?

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

395

Proche des entrées des commerces et non au fond du stationnement dans un coin sombre comme on voit souvent, de préférence avec un abri, avec une borne, qu'est-ce qu'on appelle une

Biciborne, donc, pour faire des réparations mineures si on veut. Que ça soit vraiment « user friendly » excusez l'anglicisme, pour les vélos.

400 Il y a beaucoup de personnes qui se promènent à vélo. Il y a beaucoup de personnes qui aimeraient se promener en vélo mais ils se buttent à des problématiques que moi-même je vis quand je me promène en vélo ou en Communauto, mais surtout en vélo, où mettre mon vélo de façon sécuritaire et qu'il soit visible pour tout le monde. Quand il sera visible, il va pas être endommagé, il va pas être volé, puis nous croyons qu'il devrait être à proximité des sorties pour
405 encourager les gens à utiliser le vélo.

LE PRÉSIDENT :

410 Et si je vous posais un peu la même question à propos des plantes, selon vous quelle devrait être la philosophie ou les exigences plutôt en termes de plantation d'arbres dans le Faubourg Contrecoeur?

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

415 Dans le Faubourg Contrecoeur, en ce moment, les exigences d'un arbre par 200 mètres, par 150 excusez, nous croyons qu'elle est suffisante, elle est correcte. Il y a toujours un problème récurrent d'entretien et de remplacement, ça c'est correct, mais le problème, tout le monde le connaît avec la plantation de plantes qui sont toutes pareilles, qu'il n'a pas de diversité, ça c'est
420 une grosse problématique.

Et nous savons que l'arrondissement a fait mea culpa là-dessus et veut changer les choses.

LE PRÉSIDENT :

425 Là-dessus donc vous êtes d'accord avec la diversification?

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

430 Oui.

LE PRÉSIDENT :

435 Qui est offerte?

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

440 Oui, tout à fait. Tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

445 D'accord.

Madame Casara.

LA COMMISSAIRE :

450 Moi, j'aimerais vous amener sur le terrain des bornes de recharge électrique.

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

455 Hum, hum.

LA COMMISSAIRE :

460 D'après vous, d'après vos connaissances, j'imagine que vous avez fait un petit peu vos devoirs, est-ce qu'il y a des expériences similaires qui ont été tentées...

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR

465 Oui.

LA COMMISSAIRE :

470 ... Soit par le biais de stations service sur l'Île de Montréal ou bien dans différents types de commerce?

475

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

480 Oui. Il y a même un IGA dans la région de Québec qui a fait cette expérience et ils ont installé une borne. Une borne c'est deux sorties. Et ils ont fait l'expérience eux autres c'est pour du transit. Donc, ils sont à côté d'une autoroute. Je pense que c'est Portneuf, je ne suis pas sûr.

485 Donc, ils ont fait une borne avec la possibilité de doubler la borne et sont en phase expérience. Eux autres, ils disent : « C'est un investissement ». Ils savent qu'ils vont attirer du monde mais combien, ils ne savent pas. Et la borne, elle est bonne pour longtemps. T'sais, ça brise pas ça.

490 Donc, c'est une expérience et nous on croit que - pour nous c'est pas pour le monde de transit, c'est vraiment pour les résidents qui n'ont pas accès et pour qui c'est très difficile avec les règlements de copropriété d'installer une borne dans un stationnement extérieur.

LA COMMISSAIRE :

495 Et dans l'exemple que vous mentionnez, il s'agit bien de bornes avec 400 Volts?

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:

500 Exact.

LA COMMISSAIRE :

505 D'accord. Merci.

LE PRÉSIDENT :

C'est ça.

510 **LA COMMISSAIRE :**

C'est beau. Merci.

515

LE PRÉSIDENT :

520 O.K. Je veux juste, avant de vous laisser aller Monsieur Gagnon, vous dites que vous parlez en fait, au nom du Comité Citoyen Faubourg Contrecoeur.

**M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:**

525 Oui.

LE PRÉSIDENT :

530 En quelques mots, c'est qui? Depuis quand que ça existe?

**M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:**

535 Ça fait à peu près, moins de cinq ans, à peu près cinq ans que le comité existe. Moi, je suis actif depuis un peu plus d'un an. Et les activités sont plutôt sociales dans le quartier, les fêtes de famille, les concours de citrouilles, les choses de même. Et on a commencé un petit peu à s'intéresser au niveau de la sécurité du quartier à cause de la circulation plus dense et autres.

540 Et nous allons franchir une deuxième phase dans le comité bientôt pour nous enregistrer comme organisme à but non lucratif pour aller chercher plus de financement et autres.

LE PRÉSIDENT :

545 Donc, jusqu'à maintenant, c'est relativement informel?

**M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR:**

550 Exact.

LE PRÉSIDENT :

555 O.K.

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR

560

On a une douzaine de membres actifs.

LE PRÉSIDENT :

565

O.K.

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR

570

On a peut-être une trentaine de membres soutien puis une douzaine de membres actifs.

LE PRÉSIDENT :

575

Bien je pense que ça répond à mes questions. Merci beaucoup, Monsieur Gagnon.

M. NICKOLAS ARMAND GAGNON
COMITÉ CITOYEN FAUBOURG CONTRECOEUR

580

Merci.

LE PRÉSIDENT :

585

Prenez le temps peut-être d'apporter vos - Oui, Alors donc effectivement, c'est une bonne idée que vous déposiez votre présentation.

Les gens qui ont des présentations visuelles, c'est toujours intéressant effectivement de pouvoir les revoir ensuite sur le site Web.

590

Alors j'appelle maintenant Madame Huguette Guilhaumon. Je vous en prie Madame.

MME HUGUETTE GUILHAUMON :

595

Malheureusement, j'ai pas d'image parce que je n'ai pas pensé qu'on pouvait le faire. Mais je vais faire ça court.